

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2021/022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN DU PERUSIER  
84 300 TAILLADES

### SEANCE DU 20 OCTOBRE 2021

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr HONORAT GUY Président

**Syndic titulaire :** LIENS Charles – NOUGUIER Marie Claude

**Excusés :** PELISSIER Laurence - DEVINE Marc– LE FAOU Michel

**Syndic suppléant :** OLIVIER Denis – CALVIERE Robert

**Excusés :** CAPELLO Jean Pierre

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt octobre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

OBJET : CONTRAT DE CANAL N° 2

=====

#### **LE PRESIDENT EXPOSE :**

Suite au comité de suivi du 16 septembre 2021, il convient de valider les documents constitutifs du contrat de canal n° 2 afin de les faire signer aux différents partenaires.

Il faut noter que le protocole de gestion reste, à ce jour, en discussion avec les services de l'Agence de l'Eau RM et C. Il sera signé une fois validé pour les canaux et l'Agence de l'Eau RM et C.

**OUI L'EXPOSE DU PRESIDENT :** la commission syndicale approuve la proposition du Président et les documents constitutifs du contrat de canal n° 2, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le syndic



Le Président

Mr HONORAT GUY



Envoyé en préfecture le 03/11/2021

Reçu en préfecture le 03/11/2021

Affiché le

ID : 084-298401712-20211020-2021\_022-DE